

Département de la Loire
Arrondissement de Montbrison
Canton de Montbrison
Commune de Soleymieux

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombres de conseillers : 11

En exercice : 11

Présents : 10 Pour : 10+1 pouvoir Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le 29 avril les membres du conseil municipal de Soleymieux se sont réunis sous la présidence de Monsieur RONZIER Julien, Maire de la commune.

Présents : RONZIER Julien, DUMAS Jean Marc, POYET Manon, SOUBEYRAND Daniel, QUATRESOUS Christian, DAMEZET Jérôme, MONTET Frédéric, BOUTTE Thérèse, DETHY Annie, FAURE Sophie

Absents excusés : POYET Mathieu donne pouvoir à MONTET Frédéric,

Secrétaire de séance : SOUBEYRAND Daniel

Suspension du loyer de Mr LOUBEIX

Monsieur le Maire informe qu'à la suite des travaux de la salle des fêtes l'appartement de Monsieur LOUBEIX est très impacté. Monsieur LOUBEIX doit être relogé pendant la durée des travaux dans un appartement meublé sur Luriecq, par l'agence Clim-mobilier.

Monsieur le Maire propose d'annuler le loyer de Mr LOUBEIX pendant la durée des travaux soit 324.82€ par mois et de prendre en charge une partie du nouveau loyer pour le meublé ainsi que les frais d'agence.

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide :

- La suppression du loyer pour l'appartement de Soleymieux de 324.82€ par mois à partir du 1^{er} mai 2024 et jusqu'au au 15 juillet 2024.
- La prise en charge du nouveau loyer par la commune comme ci-dessous :
 - Du 1^{er} au 15 mai : 250€
 - Du 15/05 au 15/06 : 500€
 - Du 15/06 au 15/07 : 500€

Ont signé au registre tous les membres présents.
Copie certifiée conforme
Fait à Soleymieux, le 28/05/2024

Le Maire,
Julien RONZIER



Le secrétaire de séance
SOUBEYRAND Daniel

08 JUIL. 2024

Affichage fait lenumériquement

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203010-20240429-2024-15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/05/2024
Publication : 30/04/2024